

<https://pierre-alainmillet.fr/Vers-un-nouveau-marche-de-la>



Vers un nouveau marché de la collecte du Grand Lyon

- DHD - Propreté -

Date de mise en ligne : lundi 7 mars 2016

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

J'ai participé au groupe de travail politique « marché collecte des déchets » animé par le vice-président de la métropole Thierry Philip, groupe qui prépare le renouvellement des marchés publics de la collecte des déchets pour 2017.

On se rappelle qu'il y a 5 ans, la réorganisation de la collecte avec le changement du partage entre régie et privé, et notamment le passage au privé de l'ensemble des villes de Lyon et Villeurbanne, avait provoqué une grève de trois semaines des agents. Cette grève s'était terminée avec notamment l'engagement du président de la métropole de revoir le partage en 2017.

Plus précisément, il était prévu le retour en régie de Lyon et Villeurbanne, et l'étude d'une solution sans travail du samedi sachant qu'à l'époque l'écart de prix entre le privé et la régie publique était important.

Mais un travail important de concertation avec les syndicats, après le choc de la grève de 2012 a conduit tous les acteurs à rechercher un accord avant de lancer le marché. Et il semble se dégager un consensus assez large pour ne pas remettre en cause la répartition régie/entreprise actuelle, notamment des agents travaillant en régie dans les communes hors ville centre. Il y a une grande différence entre le travail à Lyon Villeurbanne, où les éboueurs vont chercher les bacs dans les cours d'immeubles et les y ramènent, dans la partie la plus dense de l'agglomération avec beaucoup de petits espaces, de contraintes de circulation et le reste de l'agglomération, où les distances sont évidemment plus longues, mais l'intensité du travail moins forte.

L'autre changement important est économique. Car si les tarifs du privé étaient en 2012 beaucoup moins élevés que le coût de revient de la régie, ce n'est plus vraiment le cas en 2017 surtout parce que les tarifs du privé étaient le résultat d'une guerre des prix des prestataires en 2007 qui leur a posé de gros problèmes. De fait, les offres de prix de 2012 se sont rapprochés des coûts de revient réels, ce qui conduit à un rapprochement des coûts entre public et privé. D'autant que la réorganisation de la régie a permis des gains de productivité, sauf pour la collecte en silos qui est très chère car elle permet peu d'effet d'échelle. La régie doit aussi progresser sur la réduction de l'absentéisme, qui reste plus important que dans le privé, ce qui justifie le travail mené sur l'ergonomie.

C'est le troisième point sur lequel le travail engagé depuis 2012 crée un nouveau cadre de décision pour les futurs marchés. Des études très détaillées ont été faites sur l'ergonomie pour mieux prendre en compte la pénibilité du travail et l'accidentologie. Cette étude de terrain avec un prestataire extérieur, s'est appuyée sur le suivi de 100 agents dans des situations variées horaires, tournées pour mesurer l'effort physique, les rythmes de travail, les durées. Elle a conduit à étudier 7 scénarios d'organisation des horaires (matin, journée, soir, avec ou sans samedi) étudiés en évaluant leurs impacts physiologiques et sociaux, et aussi bien leur impact sur la collecte elle-même. Un compromis semble se construire autour du maintien des horaires du matin actuels.

Et surtout, le résultat du travail sur l'ergonomie confirme l'orientation conduite depuis plusieurs années vers la fin du fini parti. Car le fini-parti est une forme de « paie à la pièce », ou c'est le salarié qui s'oblige lui-même à courir pour gagner plus. Dans le cas du fini-parti, l'agent va le plus vite possible pour finir le plus tôt possible et vivre ainsi potentiellement une deuxième journée. Mais c'est bien ce rythme qui est négatif autant pour l'agent avec l'augmentation des accidents, la fatigue qui fait que personne ne souhaite aller dans ce type de poste jusqu'à la retraite, mais qui est aussi négatif pour les usagers puisqu'il ne permet pas d'avoir une bonne qualité de service, notamment sur le maniement des bacs, la propreté des points de collecte, le lien avec les agents de bailleurs qui apportent et rentrent les bacs.

Vers un nouveau marché de la collecte du Grand Lyon

Les objectifs recherchés pour ces nouveaux marchés semblent donc réalistes compte tenu de ces études et du travail réalisé depuis 5 ans :

- Amélioration des conditions de travail, incluant la fin du fini-parti – Démarche d'amélioration continue de la qualité du service rendu à l'utilisateur – Respect d'un cadre budgétaire contraint – Recherche de l'acceptabilité sociale

J'ai insisté pour ma part sur deux points à partir de l'expérience de la collecte à Vénissieux

- il est hors de question de supprimer la collecte le samedi. Les revendications syndicales pour avoir tous les samedis non travaillés sont totalement contradictoires avec la défense du service public. Or, la collecte du samedi est essentielle dans les quartiers populaires, où la situation des points de collecte le dimanche soir est déjà souvent très mauvaise. D'ailleurs, malgré l'optimisation des tournées réalisées en 2012, la collecte du lundi reste la plus importante, parce que de fait, certains bailleurs ne sortent plus les poubelles le samedi.
- il faut affirmer que les agents de la collecte et les usagers ont le même intérêt à de bonnes conditions de travail pour une bonne qualité de service. Les deux sont liés, et il faut que les marchés nous aident à faire progresser la qualité de la collecte, aussi bien en terme de propreté que de tri sélectif.

En tout cas, un dossier essentiel du quotidien de notre agglomération qu'il faudra suivre.